

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir rien faire à ce sujet.

5.—Soumise une communication de MM. Willis & Cie, Limitée, au sujet du règlement No 399, imposant une taxe sur les colporteurs.

Résolu: De renvoyer cette communication au Surintendant du Département des Licences.

6.—Soumis certains comptes en rapport avec les amendements à la charte de la Cité, à savoir.

Château Frontenac	\$1,083.50
St-Georges Legendre	25.00
Art. Dionne	125.00
Greffier du Conseil Législatif	39.20
C. Lindsay	50.00
Chs. G. Delagrave	50.00
Chs. Lanctot	1,000.00
A. Fréchette	25.00

Résolu: De demander un crédit supplémentaire afin de payer ces comptes.

7.—MM. les échevins L. A. Lapointe et Garceau portent à la connaissance des membres de cette Commission que la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien est en

Resolved: That this Committee regret that they are unable to do anything in this connection.

5.—Submitted a communication from Messrs Willis & Co., Limited, anent by-law No 399, imposing a tax upon peddlers.

Resolved: That the said communication be referred to the Superintendent of Licenses.

6.—Submitted certain accounts in connection with the amendments to the City Charter, to wit:

Château Frontenac	\$1,083.50
St-Georges Legendre	25.00
Art. Dionne	125.00
Clerk of the Legislative Council	39.20
C. Lindsay	50.00
Chs. G. Delagrave	50.00
Chs. Lanctot	1,000.00
A. Fréchette	25.00

Resolved: To ask for a supplementary appropriation to pay said accounts.

7.—Ald L. A. Lapointe and Garceau informed the members of the Committee that the Canadian Pacific Railway

SOUSSIONS POUR LE CHARBON—TENDERS FOR COAL

Tableau Comparatif des Prix—Tabulated Statement of Prices

DESCRIPTION	Quantité Probable Tonnes — Probable Quantity Tons	Romuald Richardson	Cie de Produits de Mines et M'fns	L. Cohen & Son	William Vipond	Trudel & Graham	Lackawanna Coal Co.	The Merchants Coal Co.	W. Lamarre & Cie	T. F. Moore & Co.	E. Lemire	Alp. Poupart
CHARBON BITUMINEUX												
Tout venant, à la Carrière, à Outremont, à être livré sur demande par 50 tonnes, par tonne de 2000 livres	500			5.00			Yatesboro 4.60			Old Sydney 4.70	Dominion 4.70	
Tout venant, aux cours de la rue du Grand Tronc, de l'Ave. DeLorimier, et de la rue de Fleurimont, et aux pompes d'égout des rues Craig et Mill, par tonne de 2000 livres	250			5.00			4.40			4.25	4.40	
Tout venant, à la Pompe d'égout du Quartier Laurier, par tonne de 2000 livres	75			5.00			4.60			4.70	4.40	
CHARBON DE FORGE												
Aux cours de l'ave. DeLorimier, et des rues du Grand Tronc et de Fleurimont et à la station des pompes du bas niveau, par tonne de 2000 livres	100			6.00		Scranton	George Creek 5.25			George Creek 5.35	George Creek 6.25	
A la Carrière, à Outremont, par tonne de 2000 livres	20			6.00		Scranton	5.25			5.85	6.50	
CHARBON ANTHRACITE AMERICAIN												
A être livré à n'importe quel endroit de la Ville, et suivant les commandes qui seront faites par les différents départements.												
Grosseur Stove, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres	500	6.75 for 150 tons	1/2 of the Quantity 6.75	6.75	6.75		Lehigh Valley 6.75	Lehigh Valley 6.75	Scranton or L. V. 7.00 for 100 tons	Scranton D. L. & W. Co. 6.48	Scranton 6.75	Lackawanna & L. V. 6.75
Grosseur Furnace, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres	1700	6.40 " 350	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.75 " 200	6.23	6.50	
Grosseur Egg, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres	1700	6.70 " 300	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	7.00 " 200	6.48	6.75	7.00
Grosseur Chestnut, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres	10		6.75	6.75	6.75		6.75	6.75		6.48	6.75	
Grosseur Pea, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres	100		4.95	5.00	4.75		4.80	5.00			5.00	